

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 30 JUIN 1998

Présents : Mmes C. BOITEL, J. BOULANGER ET O. FAUCHER,
M. J-P. DOUET, D. GELPEROWIC, D. GROSSET, J. MAQUET, J-P. NORMAND

Absents excusés : Mlle M-H. PICKERING - M.J-F. PICOU.

Absent non excusé : M HARMSWORTH

Présente dans la salle : Mme A. ANTRAIGUE.

Secrétaire de séance : Monsieur GROSSET

Signature du dernier compte-rendu.

CONSEIL D'ENFANTS :

Deux projets sont à l'étude :

1) Fêtes nationale et patronale,

Le conseil d'enfants souhaite s'associer au comité des fêtes pour organiser des jeux pour les enfants le 14 juillet après-midi.

Marie-Hélène a commandé une centaine de lots pour récompenser les participants.

La réalisation d'une piscine est envisagée.

Une réunion suivra celle du comité des fêtes pour boucler les préparatifs.

2) Parcours de santé,

Le conseil d'enfants a lancé le projet d'un parcours de santé sur la zone récemment nettoyée le long du chemin de la forêt.

Le conseil d'enfants profitera des Journées Environnement organisées par le conseil régional de Picardie en octobre pour visiter les parcours alentour.

Ces journées verront aussi la réalisation d'une exposition à la bibliothèque sur le thème de la santé.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION :

Madame BOULANGER a un pouvoir de Mlle PICKERING

Madame FAUCHER a un pouvoir de M. PICOU.

- COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 1997 (M14) :

Fonctionnement : Dépenses = 1 179 014.47 F - Recettes = 1 367 962.72 F

Solde d'exécution = 188 948.25 F + Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 79 916.12 F
donne un résultat de clôture de 268 864.37 F

Investissement : Dépenses = 641 010.57 F - Recettes = 932 141.50 F

Solde d'exécution = 291 130.93 F - Déficit à la clôture de l'exercice précédent : 222 674.29 F
donne un résultat de clôture de 68 456.64 F

Le compte administratif est approuvé par 9 voix pour.

- LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EAU 1997 (M49) :

Exploitation : Dépenses avec déficit antérieur = 374 000 F - Recettes = 404 159.38 F

Résultat de clôture = 30 159.38 F

Investissement : Dépenses = 1 044 170.45 F - Recettes = 1 101 663.11 F

Résultat de clôture = 57 492.66 F

Le compte administratif est approuvé par 9 voix pour.

- Le compte de gestion de la commune est approuvé par 9 voix pour.

- Le compte de gestion de l'eau est approuvé par 9 voix pour.

La S.A.U.R. a envoyé un rapport technique d'exploitation relatif au prix et à la qualité de la distribution d'eau et de l'assainissement.

Il apparaît que la consommation en eau a légèrement baissé entre 1994 et 1997.

Le rapport est approuvé.

BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES

Budget communal M14 :

- Sur les 268 864.37 F d'excédent de fonctionnement 100 000 F vont être basculés en investissement au compte 2315 - Opération : Enfouissement des réseaux.

- Les 168 864.37 F + 40 000 F de recettes(remboursement de personnel)= 208 864.37 F sont répartis suivant le détail ci-après,
142 000 F = charges à caractère général / 50 000 F = charge de personnel / 16 864.37 F = autres charges de gestion courante.

- Les 68 456.64 F d'excédent de clôture de l'investissement sont répartis suivant le détail ci-après,

35 000 F = Acquisition matériel / 25 000 F = Travaux MDL / 8 456.64 F = Matériel de voirie.

Budget de l'EAU M49 :

Les 57 492.66 F d'excédent d'investissement sont imputés au compte 2315 (installations techniques)

Les 30 159.38 F d'excédent de fonctionnement sont affectés au compte 615 (entretien et réparations).

Les budgets supplémentaires de l'eau et de la commune sont approuvés à l'unanimité.

INFORMATIQUE À L'ÉCOLE :

Un problème de place pour les postes informatiques dans les classes est soulevé. La mise en place des postes risquant de perturber le déroulement des cours ; il faut trouver un endroit pour mettre les postes, peut-être à la bibliothèque.

COMMUNICATIONS DIVERSES:

Monsieur MAQUET sera commissaire enquêteur si l'enquête commodo-incommodo préalable à la vente de la sente communale longeant le château d'eau à Monsieur DEBROUWER est obligatoire.

Les travaux à la Maison des Loisirs devraient se faire courant août.

Un nouveau recensement de la population aura lieu au mois de mars 1999.

La séance est levée à 22 heures 30.